

PARIS S'ENGAGE POUR LES ENFANTS ET LES FAMILLES

mercredi 15 juin
de 14h30 à 17h **LE SALON**
DES ARCADES A L'HÔTEL
DE VILLE
se transforme EN TERRAIN DE JEUX !



ILLUSTRATION ALAN LEBLANCOT ALAN LEBLANCOT
DÉP. - ARBENTON COMMUNICATION - MAI 2016 - 12 14 15 16

PARIS

Sommaire

Présentation de la démarche, « Faire le Paris des enfants et des familles »	P3
Les enseignements de l'enquête	P4
Les 10 engagements	P8
Paroles d'adjoints	P12
Portrait des familles parisiennes	P17
Ce que disent les enfants	P18
Présentation synthétique de l'action de Paris en faveur des enfants et des familles	P22

Faire le Paris des enfants et des familles

Plus de **410 000 enfants** grandissent aujourd'hui à Paris, et contribuent chaque jour à façonner son visage. Pour que tous les enfants, tous les adolescents et tous les parents puissent toujours mieux s'épanouir dans notre ville, **une concertation d'une ampleur inédite associant 2 500 parisiens**, petits et grands, a été menée au cours des derniers mois à travers deux enquêtes en ligne, des rencontres avec les parents parisiens et des ateliers spécifiquement consacrés au recueil de la parole des enfants.

Cette démarche participative a permis de mettre en évidence les atouts de notre Ville pour les familles pour répondre aux deux priorités mises en avant par les parents : **le bien-être de leurs enfants avec une préoccupation particulière pour la réussite scolaire d'une part, le souhait de pouvoir concilier vie familiale et vie professionnelle** d'autre part. Ainsi, 64 % des parents considèrent que Paris est une ville où il fait « tout à fait » ou « plutôt » bon vivre avec leur(s) enfant(s), et seulement 4% d'entre eux estiment que ce n'est « pas du tout » le cas. L'offre d'accueil de la petite enfance, la proximité et la qualité de l'école, la qualité des transports publics, la densité de l'offre culturelle, sportive et de loisir sont mises en avant par les familles. L'attente est plus grande en matière de services permettant d'accompagner les parents dans leur rôle. C'est plus particulièrement le cas lors des deux moments que constituaient la petite enfance et l'adolescence. L'expression des enfants met quant à elle en exergue leur aspiration à construire une ville verte, solidaire, joyeuse, et développant la place du jeu.

Ces résultats invitent ainsi à pérenniser les acquis développés au cours des dernières années par notre Ville pour les familles, à poursuivre les efforts déjà entrepris dans plusieurs directions et met évidence le besoin de nouveaux services.

Pour répondre aux attentes ainsi formulées, la Maire de Paris a mobilisé tous ses adjoints, l'ensemble des services de la ville et ses partenaires institutionnels et associatifs autour de trois priorités. D'abord, permettre à tous les enfants de **bien grandir et s'épanouir à Paris**. Ensuite, **accompagner les parents** dans l'éducation de leurs enfants, et les aider à concilier leur vie familiale, professionnelle et personnelle. Enfin, **construire une ville (bienveillante et inclusive) pour et avec les enfants et les familles**.

Pour ce faire, plusieurs **conditions de réussite** doivent être réunies, au premier rang desquelles **l'association des enfants et des familles** à l'ensemble des politiques qui leur sont adressées et **la lutte contre les inégalités, qu'elles soient sociales ou territoriales**.

Paris prend aujourd'hui **10 engagements forts**, qui se traduisent par de nombreuses mesures très concrètes pour toujours continuer d'améliorer le quotidien des enfants et des parents parisiens, et faire de Paris une Ville une ville où il fait encore plus agréable de vivre en Famille.

Les enseignements de l'enquête

L'ensemble de cette démarche a été élaborée en étroite association avec les enfants et les familles.

D'une part, les parents ont été invités à participer à une enquête en ligne, à laquelle **plus de 2 000 familles** ont participé. Elle a porté sur leur connaissance des services parisiens, leur vie de parent à Paris, leurs attentes. Des réunions publiques ont également été organisées afin de compléter et d'affiner ces résultats.

D'autre part des **ateliers participatifs** spécifiquement **consacrés au recueil de la parole des enfants** ont été mis en place, afin de mieux connaître leurs attentes et leurs propositions. Pour faciliter cette expression, les échanges ont été mis en dessin, en temps réel, pas l'illustratrice Alexia Leibbrandt.

Globalement, 64 % des parents considèrent que Paris est une ville où il fait « tout à fait » ou « plutôt » bon vivre avec leur(s) enfant(s). Seulement 4% d'entre eux estiment que ce n'est « pas du tout » le cas. Cette satisfaction générale s'explique par l'appréciation portée sur les différents registres de la vie familiale à Paris :

- La proximité et la qualité de l'école (86%)
- L'offre culturelle (84%)
- L'offre de transports (83%)
- L'offre de loisirs (82%)
- L'offre sportive (75%)
- Les parcs et jardins (62%)
- L'accompagnement dans le rôle de parent (61%)
- L'aménagement de l'espace public (51%)

Sans surprise dans une Ville-capitale particulièrement dense démographiquement les résultats sont plus faibles pour deux thématiques :

- La qualité de l'air (43%)
- Le logement (31%)

Ces sujets, déjà identifiés comme deux priorités de la mandature, font l'objet de engagements particulièrement volontaristes dans la stratégie parisienne pour l'enfance et les familles.

Ce taux général de satisfaction est d'autant plus significatif que, lorsqu'ils sont questionnés sur la spécificité d'être parent à Paris par rapport à d'autres villes, 21% considèrent que c'est plus simple, 34% pensent que ce n'est ni plus simple, ni plus compliqué, et 45% estiment que c'est plus compliqué.

Un facteur important d'explication dans ce résultat semble résider dans la densité du réseau social des parents, puisqu'un parent sur deux déclare ne pas disposer à Paris, d'un membre de sa famille ou de son entourage proche susceptible de l'aider en cas de besoin pour leur(s) enfant(s).

Les parents parisiens s'estiment plutôt bien informés sur l'offre de service qui leur est destinée, ainsi :

- 74 % s'estiment « plutôt » ou très » satisfaits en matière de santé de l'enfant
- 73% en matière d'information sur les modes d'accueil de la petite enfance
- 63 % en matière d'offre de service culturelle ou de loisirs

Mis au regard de l'accès à l'information en général, ces résultats sont plutôt élevés. En revanche, seulement 39% des parents estiment être suffisamment informés sur les services et lieux à leur disposition pour les accompagner dans leur rôle de parent (groupes de paroles, conférences sur le rôle de parent, lieux parents-enfants, etc.), qui constituent des services plus récents, mettant ainsi en évidence un point d'amélioration qui fait l'objet de mesures spécifiques dans la stratégie parisienne pour l'enfance et les familles.

Globalement, 61% des parents parisiens s'estiment très satisfaits ou plutôt satisfaits par les actions menées pour les accompagner dans leur rôle de parent.

Il apparaît d'autant plus important d'améliorer l'information aux parents sur les services permettant de les accompagner dans leur rôle (groupes de paroles, conférences sur le rôle de parent, lieux parents-enfants, etc.) que seulement 29% d'entre eux déclarent ne pas en avoir besoin. Si les parents ne les fréquentent pas, c'est ainsi très largement (58%) car ils ne savent pas que ce type de services est proposé, mais également, dans une moindre mesure, car ils n'osent pas (6%), ce qui appelle des mesures spécifiques permettant de « banaliser » le recours à ces services.

Les principales préoccupations mises en avant sont par les parents parisiens sont (plusieurs réponses possibles) :

- La conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle (83%)
- La scolarité de l'enfant (67%)
- La période de la petite enfance de 0 à 3 ans (37%)
- La période de l'adolescence (37%)
- L'utilisation des médias par les enfants (32%)
- La période autour de la naissance de l'enfant (16%)
- La gestion de tensions ou conflits éventuels en cas de séparation (10%)

Deux principaux sujets de préoccupation sont ainsi très clairement identifiés par les parents. Il s'agit d'une part de la **conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle** et d'autre part **de la scolarité de leur enfant**. Par ailleurs, deux moments de la vie de l'enfant sont particulièrement identifiés comme source de questionnements pour les parents. Il s'agit dans des proportions similaires de la petite enfance (de 0 à 3 ans) et de l'adolescence.

Focus : parents d'adolescents

Les principaux sujets de préoccupation des parents d'adolescents sont (plusieurs réponses possibles):

- qu'ils soient victimes de violences (79%)
- qu'ils soient mal dans leur peau (65%)
- qu'ils rencontrent des difficultés dans leurs parcours scolaires (49%)
- qu'ils soient exposés aux dangers liés à Internet et aux réseaux sociaux (45%)
- qu'ils consomment de la drogue (40%).

Les attentes formulées par les parents concernant principalement le développement d'activités partagées entre parents et enfants pour 49% d'entre eux (en priorité le partage d'activités ludiques et sportives), de rencontres avec des professionnels sur les sujets d'éducation (48%). L'accent est particulièrement mis sur les échanges entre pairs, puisque le « partage des bons plans entre parents » constitue leur principale demande (54%).

Focus : parents, école et rythmes éducatifs

86 % des parents parisiens jugent plutôt satisfaisantes ou très satisfaisantes la proximité et la qualité de l'école, et 69% d'entre eux jugent satisfaisantes ou très satisfaisantes leur degré d'association et d'information dans le suivi scolaire de leur enfant.

La principale priorité des parents (pour 67% d'entre eux) concernant l'ouverture des écoles le samedi matin est qu'elle permette le développement d'activités partagées entre parents et enfants.

Propositions des parents

En cohérence avec les préoccupations des parents formulés dans l'enquête, les attentes des parents portent principalement sur (plusieurs réponses possibles):

- Le partage de « bon plans » entre parents (55%)
- Des activités partagées entre parents et enfants (49%)
- Des rencontres entre parents et professionnels sur des sujets d'éducation (49%)
- Des espaces d'information dédiés aux parents (39%)
- Des rencontres entre parents (22%)

A l'issue de cette enquête, la Ville de Paris a pris 10 engagements forts :

Permettre à tous les enfants de bien grandir et de s'épanouir à Paris

Engagement 1 : grandir en bonne santé

Engagement 2 : s'épanouir dans un parcours éducatif cohérent

Engagement 3 : devenir citoyen

Engagement 4 : apprendre l'autonomie

Accompagner tous les parents parisiens

Engagement 5 : concilier vie professionnelle, familiale et personnelle

Engagement 6 : informer et accompagner les parents

Construire une ville bienveillante et inclusive pour les enfants et les familles

Engagement 7 : construire une ville plus verte

Engagement 8 : adapter la ville aux usages des familles

Réunir les conditions de réussite

Engagement 9 : lutter contre les inégalités sociales et territoriales

Engagement 10 : prendre en charge les plus vulnérables

Retrouvez l'ensemble des engagements pris pour les enfants et les familles à Paris sur [Paris.fr/parisdesenfants](https://paris.fr/parisdesenfants).

Les 10 engagements

- **Permettre à tous les enfants de bien grandir et de s'épanouir à Paris**

Engagement 1 : Permettre à tous les enfants de grandir en bonne santé en menant une action volontariste de prévention dès le plus jeune âge, en luttant contre les inégalités en matière d'accès aux soins, et en agissant sur l'ensemble des facteurs de risque de notre environnement urbain.

Principales mesures : Déployer le « Plan Parisien de Santé Environnementale » notamment en matière de **prise en charge des affections respiratoires, atteindre 50 % d'alimentation durable dans la restauration collective d'ici 2020**, renforcer le suivi post natal et développer la couverture vaccinale (conclusions des États généraux de la PMI), prendre en compte du parcours de santé des enfants dans le cadre des Assises parisiennes de la Santé, renforcer le suivi de grossesse des femmes en situation de très grande précarité, accroître le soutien à l'international aux projets d'accompagnement et de suivi de la santé reproductive maternelle et infantile (notamment en matière de prévention VIH/SIDA).

Engagement 2 : Construire un parcours éducatif cohérent pour permettre aux enfants parisiens de s'épanouir pleinement, en misant sur l'acquisition des apprentissages dès le plus jeune âge, en accompagnant la délicate période de l'adolescence, en soutenant massivement l'accès de tous les enfants parisiens à la culture, à la pratique sportive, et aux jeux.

Principales mesures : **ouverture de 5000 nouvelles places de crèche** et mise en place d'un plan de relance de l'accueil individuel (ex : **création du « Petit bus »** des professionnels de l'accueil individuel), élaboration du **nouveau projet éducatif territorial (PEDT)**, développement de la **scolarisation des 2-3 ans** avec notamment le développement des très petites sections dans les établissements de l'éducation prioritaire, déploiement d'un plan de lutte contre le décrochage scolaire, mise en place du **Plan Nager à Paris pour développer l'apprentissage de la nage par tous les enfants parisiens à l'entrée en sixième**, développement de nouvelles installations sportives dans l'espace public et **ouverture d'un équipement sportif de chaque arrondissement le dimanche matin** pour les familles, ouverture de deux nouveaux conservatoires, etc.

Engagement 3 : Promouvoir l'exercice de la citoyenneté pour que chacun puisse trouver toute sa place dans la ville, **encourager la culture de la tolérance et lutter dès le plus jeune âge contre les stéréotypes et toutes les formes de discrimination.**

Principales mesures : lancement d'un **programme d'intervention des jeunes ambassadeurs des droits** auprès des enfants dans les établissements scolaires en partenariat avec le Défenseur des Droits, **sensibilisation de tous les élèves de cinquième aux droits de l'enfant chaque année**, développement de la promotion des Droits des enfants à l'international notamment en matière de lutte contre les violences de genre à l'école, **lancement d'une démarche de promotion de l'égalité filles/garçons dans les crèches**, développement des actions de sensibilisation contre les discriminations et

d'apprentissage des éco-gestes, **création de pages d'information dédiées aux enfants sur le Paris.fr** concernant tous les grands projets qui les concernent et sur le fonctionnement de notre collectivité, distribution de **la Carte Citoyen Citoyenne de Paris à tous les enfants dès 7 ans**, développement de la participation des enfants au budget participatif notamment dans le cadre du budget participatif des écoles et des collèges, développement de la participation des enfants dans le champ périscolaire grâce à la création de conseils d'enfants dédiés dans chaque école élémentaire, **développement du parrainage citoyen** et de la sensibilisation des enfants au travers des événements commémoratifs, etc.

Engagement 4 : Mieux répondre aux attentes et aux besoins des adolescents, demandeurs à la fois d'espaces et de temps libres, d'autonomie mais aussi de cadres et de référents, et **les accompagner vers l'autonomie**.

Principales mesures : Ouverture de nouveaux lieux au sein de la Canopée des Halles dédiés aux pratiques culturelles d'un public jeune et métropolitain, recrutement d'animateurs jeunesse et de conseillers d'information jeunesse dans les centres d'animation, développement des offres de stage dans les services municipaux et dans des structures de l'Économie sociale et solidaire (ESS), **doublent du nombre de volontaires accueillis dans le cadre du service civique à Paris, développement du « BAFA citoyen » et du dispositif « Quartiers libres »** (accompagnement de projets citoyens menés par des jeunes de 16-30 ans ,refonte des projets **des 51 centres d'animation** pour mieux les adapter aux besoins des adolescents, etc.

- **Accompagner tous les parents parisiens**

Engagement 5 : Accompagner les parents dans la conciliation de leurs vies professionnelle, familiale, et personnelle, ce qui implique de développer de nouveaux services notamment en matière d'accueil du jeune enfant, mais également d'agir pour contribuer à faire évoluer les organisations du travail dans un contexte parisien marqué par l'importance du nombre de couples bi-actifs et de familles monoparentales.

Principales mesures : adaptation des horaires des crèches et des activités périscolaires, lancement d'une campagne de **sensibilisation des employeurs parisiens à la conciliation des temps de vie et des parents à la prise du congé d'accueil de l'enfant**, lancement d'un appel à projets pour faciliter la conciliation entre vie personnelle, familiale et professionnelle, soutien et valorisation des démarches des commerces qui facilitent l'accès aux familles avec enfants en bas âge, etc.

Engagement 6 : Répondre aux besoins et attentes des parents pour assurer l'épanouissement de leurs enfants. Les parents parisiens souhaitent en effet de plus en plus fréquemment pouvoir bénéficier d'informations, de conseils et d'échanges. S'il n'est pas toujours exprimé, tous les parents partagent le même besoin de soutien face aux événements qui peuvent venir fragiliser la famille.

Principales mesures : **généralisation des Relais Information Familles dans tous les arrondissements**, création d'une page dédiée aux parents sur le site Paris.fr, garantie de la

transparence de la procédure d'attribution des places de crèche, création du **compte parisien unifié facilitant les démarches en ligne des parents**, lancement d'un appel à projets pour développer les groupes de paroles et d'échanges de services entre parents sur l'ensemble du territoire parisien, lancement d'un appel projets pour favoriser le rapprochement entre les familles et l'école, **ouverture de nouveaux lieux innovants pour les familles** (tels que la structure Espace Ludo géré par l'association Espace 19 dans le 19e), création d'espaces parents dans les établissements scolaires, ouverture de 5 nouveaux lieux accueil enfants-parents, création d'une offre globale d'accompagnement des parents en cas de séparation (tels que la nouvelle Maison des liens Familiaux gérée par l'association Olga Spitzer,) etc.

- **Construire une ville pour les familles**

Engagement 7 : Construire une ville où il fait bon vivre pour les enfants et les familles, en agissant sur l'ensemble des leviers disponibles, qu'il s'agisse de la lutte contre toutes les formes de pollution, le développement des espaces verts, la mise en œuvre d'une pédagogie de la nature etc.

Principales mesures : **déploiement du plan anti-pollution**, création de 30 hectares de nouveaux jardins et de **100 hectares de toitures et de façades végétalisées**, plantation de 20 000 arbres, aménagement de plusieurs « rues végétales », création de **fermes pédagogiques**, ouverture d'un potager dans chaque école, déploiement d'un plan de santé environnementale, installation de systèmes de brumisations dans l'espace public, et déploiement de 40 nouvelles fontaines à boire sur l'espace public, **ouverture de baignades naturelles** (comme au Bassin de la Villette à partir de 2017), etc.

Engagement 8 : Construire une ville adaptée aux usages et aux besoins des familles, en développant et en adaptant le parc de logements, en faisant de Paris un véritable terrain de jeu pour les enfants, en développant les circulations douces et en poursuivant la mise en accessibilité et la sécurisation de l'espace public.

Principales mesures : association des enfants et des parents aux projets urbains, **création de 10 000 nouveaux logements par an dont 60% d'appartements d'au moins trois pièces dans les constructions neuves**, mobilisation du parc privé pour le logement de jeunes ménages et de familles grâce au dispositif « Multiloc' », expérimentation de l'encadrement des loyers et captation de logements vacants pour les remettre en location à des niveaux de loyer inférieurs de 20% à ceux du marché afin d'aider les jeunes actifs et classes moyennes à se loger à Paris, **rénovation de 7 places parisiennes avec du mobilier urbain polyvalent qui puisse s'adapter aux différents usages des petits et des grands**, ouverture de **quatre nouvelles ludothèques et développement de leurs actions hors les murs pour aller**, création d'un dispositif de **ludomobile** en 2017 (ludothèque itinérante) pour mettre à disposition des Parisiens des jeux sur l'espace public et dans les parcs, développement du dispositif de « **rues aux enfants** », projet de réaménagement de la rive droite des berges de Seine incluant des activités ludiques, ouverture **d'aires de jeux innovantes**, poursuite de la sécurisation des passages piétons et carrefours et de limitation de la vitesse dans les zones de rencontre notamment aux abords des écoles, multiplication

des actions de prévention routière dans les écoles à travers la **délivrance du permis piéton pour tous les élèves de CE2 et du permis vélo pour les élèves de CM2**, etc.

- ***Réunir les conditions de réussite de tous les enfants***

Engagement 9 : S'attaquer aux racines des inégalités sociales et territoriales, condition indispensable au bien-être des familles parisiennes et à la résilience face aux crises auxquelles elle est susceptible d'être confrontée. Cette ambition se traduira par une lutte active contre la pauvreté des enfants qui concerne à Paris 22% d'entre eux, avec des concentrations particulièrement fortes dans les arrondissements du Nord et du Nord-Est.

Principales mesures : **accueil en crèche d'une part d'enfant issus de familles en situation de pauvreté au moins égale à leur représentation dans l'arrondissement**, développement une logique « d'aller vers » les familles en situation de difficultés dans une logique de prévention, réforme de l'action sociale territoriale parisienne pour une meilleure lisibilité des aides et des services, renforcement de l'accès aux droits dans le cadre du Pacte Parisien de lutte contre la grande exclusion, **doublément du nombre de familles bénéficiaires de dispositif « louez solidaires » avec l'accès à 2000 logements**, expérimentation d'une tarification sociale de l'eau, intensification de l'investissement public dans les territoires de la politique de la ville pour de nouveaux services aux familles, développement des projets Ville Vie Vacances, **renforcement de la prise en charge des familles en situation de rue** (création de la mission famille de l' « Unité d'Assistance aux Sans Abris », création d'un Espace Solidarité Familles, création d'un centre d'hébergement spécifiquement dédié à l'accueil des femmes migrantes primo arrivantes sur le territoire parisien, enceintes ou accompagnées d'un enfant en bas âge), etc.

Engagement 10 : Porter une attention particulière en direction de publics spécifiques.

Il s'agit d'améliorer la prise en charge des enfants confiés à la protection de l'enfance et des mineurs isolés étrangers. Par ailleurs, l'accessibilité des parcours pour les Parisiens en situation de handicap de tous les âges, et l'accompagnement des familles seront garantis dans le cadre de l'élaboration du prochain schéma départemental pour l'autonomie et la citoyenneté des Parisiens en situation de handicap.

Principales mesures : renforcement de l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes pris en charge au titre de la protection de l'enfance (création d'un nouveau service spécialement consacré à l'accompagnement vers l'autonomie, lancement d'un programme de parrainage professionnel), amélioration de la prise des enfants accompagnés au titre de l'aide sociale à l'enfance (généralisation du projet personnalisé pour chaque enfant, garantie du maintien des fratries, ouverture de 4 nouveaux services d'accueil de jour), refonte du dispositif de prise en charge des mineurs isolés, attention centrale portée à l'enfance et à la parentalité dans l'élaboration en cours du prochain schéma départemental pour l'autonomie et la citoyenneté des Parisiens en situation de handicap.

PAROLES D'ADJOINTS

« Permettre aux 410 000 enfants qui vivent à Paris de grandir et s'épanouir dans un environnement familial, scolaire, environnemental et culturel porteur de projets d'avenir est le défi que nous voulons relever pour tous les enfants parisiens, quels que soient leur arrondissement, leurs origines ou la configuration familiale dans laquelle ils vivent. Cette Stratégie parisienne pour l'enfance et les familles est portée par l'ensemble de l'Exécutif parisien et nos partenaires institutionnels et associatifs, dans la lignée des préconisations du Comité des droits de l'enfant de l'ONU qui recommande aux États de mettre en place des politiques transversales dans l'intérêt des enfants. Tel est le sens de ce « Paris des enfants et des familles » que la Maire de Paris m'a chargée de coordonner. »

Dominique VERSINI,

Adjointe à la Maire de Paris chargée de la solidarité, des familles, de la petite enfance, de la protection de l'enfance, de la lutte contre l'exclusion et des personnes âgées

« La collectivité parisienne a développé un important dispositif d'aides financières afin de soutenir le budget des familles. Dans le contexte financier difficile que connaissent actuellement les collectivités françaises, c'est un choix politique particulièrement fort, que nous concevons comme un investissement dans la jeunesse et dans l'avenir. »

Julien Bargeton,

Adjoint à la Maire de Paris en charge des finances, du suivi des sociétés d'économie mixte, des marchés publics, des concessions et de la politique des achats

« Le rapport de la mission d'information et d'évaluation de la Ville sur les familles monoparentales souligne leur présence importante à Paris (30%). Les femmes sont à 85 % à la tête de ces familles monoparentales. Elles trouvent à Paris un accès et une proximité à de nombreux services publics et transports. Néanmoins, elles sont nombreuses à subir une précarité sociale qui engendre des difficultés dans tous les domaines de la vie de famille. Pour établir une égalité entre toutes les Parisiennes et tous les Parisiens, il nous faut construire des réponses adaptées pour prévenir les difficultés rencontrées par les familles monoparentales tant dans l'accompagnement du parent seul mis en difficulté par cette situation que pour l'éducation et l'épanouissement des enfants. »

Hélène BIDARD,

Adjointe à la Maire de Paris chargée de l'égalité femmes/hommes, de la lutte contre les discriminations et les droits humains

« Par la mise en œuvre du Plan alimentation durable, nous souhaitons tout d'abord fournir une alimentation de qualité à toutes et tous, des plus petits aux plus anciens. En se fixant comme objectif ambitieux d'introduire dans la restauration collective 50% de produits d'origine biologique, sans OGM et labellisé (par exemple Pêche durable), nous privilégions des aliments sains protégeant ainsi la santé et l'environnement. »

Célia BLAUDEL,

Adjointe à la Maire de Paris chargée de l'environnement, du développement durable, de l'eau, de la politique des canaux et du « plan climat énergie territorial »

« Depuis 2001, la Ville de Paris a gagné 15 000 familles. Le logement est leur première préoccupation, et nous en avons fait la priorité de la mandature. Nous mettons particulièrement l'accent sur le logement familial en construisant davantage de grands logements dans le parc social, partout à Paris et en particulier dans les arrondissements qui en manquent. En effet, on ne peut pas accepter que certains territoires soient interdits aux familles modestes et aux classes moyennes ».

Ian BROSSAT,

Adjoint à la Maire de Paris chargé du Logement et de l'Hébergement

« La stratégie parisienne pour l'enfance et les familles doit être un outil efficace pour nous permettre de mieux accompagner les familles dans leur diversité et mieux accompagner les habitants les plus fragiles dans l'exercice de leur parentalité. Cela passe par un partenariat renforcé entre tous les acteurs sociaux, institutionnels et associatifs, une évaluation et une mobilisation plus rapide autour des situations de décrochage et l'implication citoyenne du plus grand nombre dans les quartiers. »

Colombe BROSSEL

Adjointe à la Maire de Paris chargée de la sécurité,
de la prévention, de la politique de la ville et de l'intégration

« La construction du parcours éducatif de chaque enfant accueilli dans nos écoles s'inscrit dans le cadre du projet éducatif territorial (PEDT). Il trouve sa justification dans la complémentarité des temps éducatifs, que la refondation de l'école a permis d'approfondir. Il doit favoriser et renforcer la réussite des élèves. »

« Un certain nombre de familles, se tiennent éloignées de l'institution scolaire, dont elles ne maîtrisent pas toujours les codes. Cet éloignement peut entraîner un sentiment d'ignorance ou d'incompréhension de ce qui se passe à l'école. Or, j'en suis convaincue, les familles doivent être considérées comme des acteurs apportant une contribution essentielle à la réussite éducative. »

Alexandra CORDEBARD,

Adjointe à la Maire chargée des affaires scolaires,
de la réussite éducative, des rythmes scolaires

« En plus de tout le savoir, le savoir-faire et le savoir-être transmis par l'ensemble des personnels éducatifs tout au long du parcours scolaire, nous souhaitons que les enfants soient également sensibilisés à leur bien-être et à celui de la planète : sensibilisation au tri, à la lutte contre le gaspillage alimentaire, à une consommation et à une économie plus vertueuse et plus respectueuse »

Antoinette Guhl,

Adjointe à la Maire chargée de l'économie sociale et solidaire,
de l'innovation sociale et de l'économie circulaire

« Le Compte parisien devrait permettre une grande avancée dans la simplification des démarches, notamment en évitant aux Parisiens d'avoir à fournir plusieurs fois les mêmes papiers ou les mêmes informations pour accéder aux services de la Ville de Paris. »

Emmanuel GREGOIRE,

Adjoint à la Maire chargé des ressources humaines,
des services publics et de la modernisation de l'administration

« Préserver la santé de tous les enfants est un enjeu premier pour toute politique de santé locale. Cela suppose que tous puissent accéder à des parcours de soins et de prévention bien identifiés et, de notre part, d'exercer une très grande vigilance sur les inégalités de santé qui se constituent dès l'enfance en conduisant des politiques de prévention volontaristes à destination des enfants et de leurs familles dans les centres PMI et par la santé scolaire, en soutenant l'installation de professionnels de santé à Paris pour faciliter l'accès aux soins primaires réguliers, et en conduisant un projet de ville-santé, à l'instar de ce que nous proposons avec le Plan Paris Santé Environnementale ».

« En matière de handicap, je souhaite renforcer la capacité de nos établissements à diagnostiquer le plus tôt possible un handicap afin d'éviter les ruptures de parcours, et renforcer la continuité des dispositifs d'accompagnement des enfants en situation de handicap de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. »

Bernard JOMIER,

Adjoint à la Maire de Paris chargé de la santé,
du handicap et des relations avec l'AP-HP

« Convaincu que l'éducation artistique et culturelle est un facteur fondamental d'épanouissement et de réussite des jeunes générations, l'Exécutif parisien a développé un label innovant « L'Art pour Grandir », qui regroupe une gamme diversifiée de programmes pédagogiques artistiques. Je me félicite de la richesse et de la diversité de ces projets. J'aurai à cœur de développer ce programme pour permettre à un nombre d'enfants toujours plus important de découvrir les joies de la pratique culturelle. »

Bruno JULLIARD,

Premier Adjoint à la Maire de Paris chargé de la culture, du patrimoine, des métiers d'art, des entreprises culturelles, de la "nuit" et des relations avec les arrondissements

« Notre ambition en matière de coopération internationale est double : développer les actions de solidarité en direction des enfants et des familles d'une part, agir en faveur des Droits des Enfants d'autre part. Cette priorité est présente dans l'ensemble des relations que Paris entretient et développe avec les Villes du monde. »

Patrick Klugman,

Adjoint à la Maire, chargé des relations internationales et de la francophonie

« La Mairie de Paris est engagée pour renforcer son offre d'espaces verts ce qui répond à une attente extrêmement forte des familles. Je tiens aussi à ce que la végétation s'étende davantage en dehors des jardins et gagne les rues, les toits et les façades. »

« Les nouvelles aires de jeu créées par la Mairie de Paris doivent davantage sortir des sentiers battus en faisant appel au recyclage d'anciens troncs d'arbres, à la sculpture, au design et surtout aux idées des enfants. »

Pénélope Komites,

Adjointe à la Maire chargée des Espaces verts,
de la Nature, de la Biodiversité et des Affaires funéraires

« La Ville de Paris souhaite agir pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de concilier réussite dans les études et vie familiale. Pour ce faire nous souhaitons mettre en place des points d'informations sur les dispositifs existants à destination des jeunes parents dans les lieux de vie étudiante. »

Marie Christine LEMARDELEY,

Adjointe à la Maire de Paris,
chargée de l'enseignement supérieur, la vie étudiante, la recherche

« Je souhaite, dans une ville dense comme Paris, que le plus grand terrain de jeux et de sport des tout-petits aux ados, soit la Ville elle-même, avec un espace public bienveillant pour faire du sport. »

Jean-François MARTINS,
Adjoint à la Maire de Paris
chargé du sport et du tourisme

« Réinventer la ville avec et pour les enfants : la manière de penser, concevoir et créer une ville durable doit se faire avec la contribution des enfants. L'aménagement du territoire doit s'adapter aux générations actuelles et futures ; les enfants sont donc au cœur de notre ville. Une ville conçue et accessible à tous, prenant en compte les besoins des enfants mais aussi en les sensibilisant à l'urbanisme et l'architecture pour les rendre acteurs de leur lieu de vie. »

Jean-Louis MISSIKA,
Adjoint à la Maire de Paris chargé de l'urbanisme,
de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité
Jacques BAUDRIER,
Conseiller de Paris délégué à l'architecture et
aux Grands projets de renouvellement urbain

« La fabrique de l'espace public, conçu par et pour des adultes, et la prédominance des déplacements motorisés ont pendant longtemps conduit de fait les enfants à s'adapter à un environnement urbain complexe et peu sécurisant. Notre ambition aujourd'hui est que chaque petit-e Parisien-ne puisse grandir et évoluer dans une ville apaisée, agréable, sécurisante et sans entrave pour leur développement physique et personnel. »

Christophe Najdovski,
Adjoint à la Maire de Paris chargé des transports,
de la voirie, des déplacements et de l'espace public

« La propreté de notre ville et le tri de nos déchets sont intimement liés et nous concernent au quotidien. Il est essentiel de sensibiliser tous les enfants à la qualité de notre cadre de vie et à nos responsabilités vis-à-vis de la planète. C'est pourquoi nous renforçons notre présence dans les écoles en y développant de nombreuses actions de sensibilisation à la propreté et au tri ainsi que le compostage des restes de repas. Ces actions viennent donner plus de sens encore aux actions de végétalisation »

Mao PENINOU,
Adjoint à la Maire chargé de la propreté,
de l'assainissement, de l'organisation et du fonctionnement du Conseil de Paris

« Les commerces, les cafés et restaurants, les marchés de notre Ville, dans lesquels se transmettent le goût des bonnes choses, où sont valorisés les savoir-faire et les produits, ont vocation à être le plus accessibles à tous, afin de pleinement jouer leur rôle de lieux d'accueil et d'échange. C'est pourquoi nous travaillons, avec les acteurs professionnels, à renforcer les initiatives et les services à destination des familles et des enfants. »

Olivia Polski,
Adjointe à la Maire chargée du commerce,
de l'artisanat et des professions libérales et indépendantes

« Dynamique et innovante, la jeunesse constitue une ressource précieuse pour Paris. Consciente de cette richesse, la Ville favorise la participation des enfants et des jeunes à la vie locale et soutient leur engagement citoyen en les associant à l'élaboration des politiques municipales. »

« Les équipements municipaux en direction des jeunes proposent une offre de loisirs et rendent une mission d'accueil, d'aide aux projets et d'information de qualité, permettant d'accompagner plusieurs milliers de jeunes par an dans leur accès à l'autonomie. Avec l'appui des professionnels de la jeunesse, la Ville de Paris renforce cette offre en s'adaptant aux attentes des adolescents. »

Pauline Véron,

adjointe à la Maire de Paris chargée de la démocratie locale,
de la participation citoyenne, la vie associative, la jeunesse et l'emploi

« Investir dans la petite enfance, c'est prévenir les inégalités sociales et scolaires. Paris est aujourd'hui le premier département français en matière d'accueil collectif avec un enfant sur deux accueilli dans un établissement d'accueil de la petite enfance. Nous poursuivrons cet effort important avec la création de 5000 nouvelles places d'ici 2020, tout en développant l'accueil individuel par des assistantes maternelles agréées afin de proposer une offre diversifiée de qualité, adaptée aux besoins de l'enfant et de sa famille »

« Protéger les 5000 enfants ou jeunes majeurs en danger ou en risque de l'être qui nous sont confiés par la justice et accompagner les 5000 autres enfants qui font l'objet d'une mesure éducative en milieu ouvert est une mission essentielle du Département qui doit mobiliser l'ensemble des ressources de Paris afin de prévenir les placements en accompagnant le plus en amont possible les familles, prendre en charge les enfants dans les meilleures conditions et veiller à ce que tous les jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance s'inscrivent dans un projet social et professionnel. Tel est le sens du schéma de prévention et de protection de l'enfance que nous avons construit avec l'ensemble des partenaires parisiens de la protection de l'enfance. »

Dominique Versini,

Adjointe à la Maire de Paris chargée de la solidarité,
des familles, de la petite enfance, de la protection de l'enfance,
de la lutte contre l'exclusion et des personnes âgées

Nawel Oumer,

Conseillère de Paris déléguée
à la petite enfance et de la protection de l'enfance

« L'esprit citoyen se construit dès le plus jeune âge avec l'apprentissage des valeurs qui animent notre République. Ces valeurs issues des luttes du peuple de Paris sont nourries de l'Histoire de notre pays et de l'Histoire de notre ville. Les tragiques événements de l'année 2015 nous le rappellent cruellement. C'est la raison pour laquelle la délégation chargée de la mémoire, du monde combattant et des fonctions de correspondant défense s'attache quotidiennement au nécessaire travail de transmission de la mémoire collective et surtout partagée. »

Catherine VIEU-CHARRIEU,

Adjointe à la Maire de Paris
chargée de la mémoire, du monde combattant, Correspondant Défense

PORTRAIT DES FAMILLES PARISIENNES

Données démographiques

- 2 254 262 habitants à Paris.
- 410 000 enfants parisiens âgés de 0 à 18 ans.
- 265 879 familles ayant au moins un enfant de moins de 25 ans à charge.
- 29 000 enfants naissent chaque année à Paris.
- 33.1 âge moyen au premier enfant des femmes à Paris en 2012 (> 30.1 ans, moyenne française).

Configuration familiale

- 78 452 foyers monoparentaux à Paris, soit 30% des familles (> 22.3% moyenne française).
- 46 639 familles nombreuses (3 enfants ou plus).
- 12 201 mariages à Paris.
- 8 242 Pactes civils de solidarité (Pacs).
- 5123 divorces.
- 1915 dissolutions de Pactes civils de solidarité.

Conditions de vie

- 77% de la population parisienne est active (> 72.5% moyenne française).
- 82% des couples avec un enfant de moins de 3 ans sont biactifs (ou 2/3 des enfants de moins de trois ans ont le ou leurs 2 parents qui travaillent à Paris à temps partiel ou à temps complet).
- 18% des familles vivent sous le seuil des bas revenus à Paris.
- 35% des foyers monoparentaux vivent en situation de pauvreté.
- 22 % des enfants parisiens vivent sous le seuil de précarité.
- Près de 5000 jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance, dont 1500 mineurs isolés étrangers.

ENQUÊTE : CE QUE DISENT LES ENFANTS

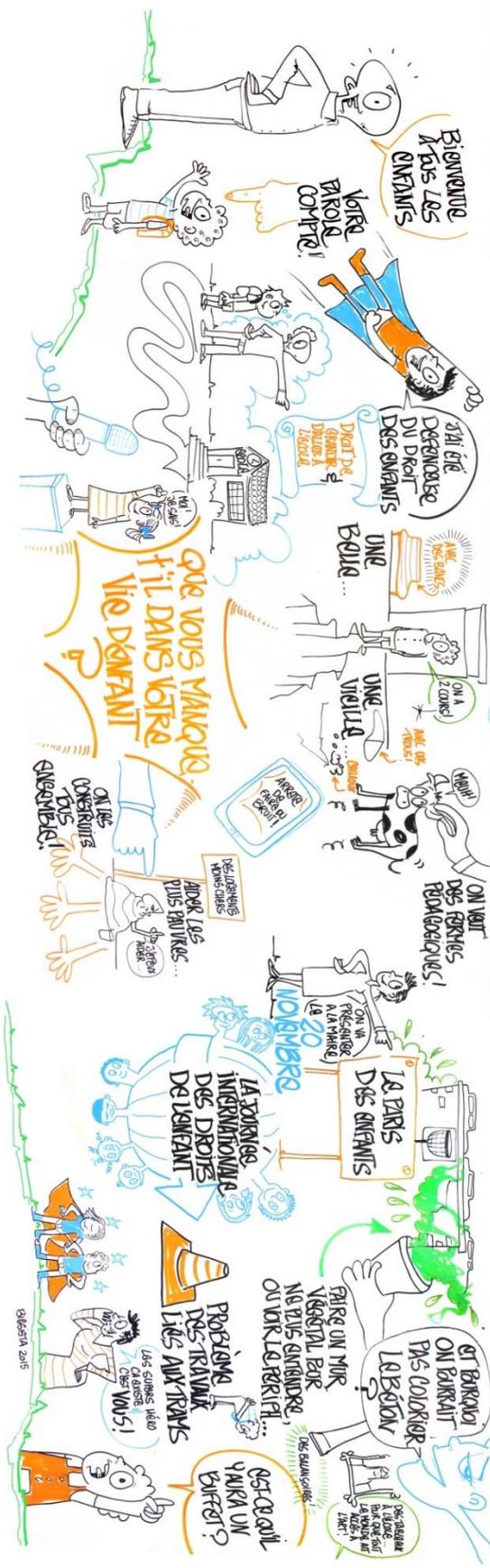
En complément de l'enquête menée auprès des parents et des réunions publiques organisées afin d'échanger sur leurs attentes, des ateliers ont été spécifiquement mis en place afin de recueillir la parole des enfants.

Ces ateliers, organisés par l'association spécialiste de ces questions « Bâisseurs de possibles - Synlab » ont associé un échantillon représentatif des jeunes parisiens dans les 14^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements.

Afin de rendre les échanges plus dynamiques, leurs attentes et propositions ont été mises en image, en temps réel, par Alexia Leibbrandt (*Bigsista*). Elles traduisent notamment l'aspiration des enfants à construire une ville verte, solidaire, colorée, et développant la place du jeu.

Ces illustrations sont reproduites ci-après

Aujourd'hui à Paris des enfants !!!



gildes 2015

BILAN SYNTHETIQUE DE L'ACTION DE PARIS EN FAVEUR DES FAMILLES

A- POUR LES ENFANTS

L'accueil de la petite enfance :

- Paris est le premier département de France en matière d'accueil collectif avec près d'un enfant sur deux de moins de 3 ans accueilli en crèche.
- 34 255 places de crèches à Paris.
- 500 millions d'euros sont alloués à l'accueil de la petite enfance et au soutien à la parentalité.

Parcours éducatif de l'enfant :

- 200 000 enfants et jeunes Parisiens sont accueillis dans les 662 écoles, 115 collèges, 13 lycées municipaux et 3 écoles supérieures municipales d'art.
- 16 200 ateliers périscolaires gratuits sont organisés chaque semaine dans le cadre de la réforme de l'aménagement des rythmes éducatifs par des animateurs et des partenaires associatifs.

Accès à la culture et aux loisirs :

- 33 000 enfants sont inscrits en centres de loisirs et 35 000 enfants sont inscrits dans les centres d'animation de la Ville.
- 67 357 enfants sont inscrits dans les bibliothèques/médiathèques parisiennes
- 57 bibliothèques et médiathèques.
- 7 ludothèques.
- 17 conservatoires.

Accès au sport :

- 39 piscines municipales.
- 25 000 enfants participant à 2 307 ateliers bleus culturels et sportifs.
- 11 000 enfants inscrits en centres sportifs.

Le temps de l'adolescence :

- 200 millions d'euros sont alloués chaque année en faveur des 11-30 ans, conformément à la priorité jeunesse de la Ville de Paris.
- 30 000 Pass Jeunes sont délivrés chaque été, pour les loisirs des 15-25 ans qui ne partent pas en vacances.

Participation des enfants et des jeunes à la vie de la cité :

- 2 760 votants sur Internet, âgés de moins de 18 ans, dans le cadre du Budget participatif 2015.
- 1 Conseil parisien de la jeunesse comptant 100 membres âgés de 15 à 30 ans, associés à l'élaboration des politiques municipales de manière à mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes Parisiens.

Citoyenneté :

- 656 interventions de sensibilisation des enfants ont été organisées autour du tri des déchets, de la propreté, dans les écoles et les centres de loisirs auprès de 23 574 enfants en 2014.
- 1000 diplômes d'Eco-Citoyens ont été délivrés à des enfants sensibilisés à la prévention des déchets.
- 850 kits ont été distribués dans tout Paris (649 classes de CM2 – 114 collèges) pour les opérations pédagogiques mémorielles et citoyennes.

B- Pour les parents

Accès à l'information et simplification des démarches :

- 16 Relais Informations Familles sont disponibles dans 16 arrondissements de Paris pour informer les familles sur les services qui leur sont dédiés.
- 62 centres de protection maternelle et infantile.

Accompagnement des parents parisiens de la naissance de l'enfant à son autonomie :

- 14 lieux d'accueil enfants parents (LAEP).
- 7 ludothèques.
- 130 familles sont accompagnées dans le cadre du dispositif « Paris Collège Familles » qui concerne 11 collèges dans 8 arrondissements.

Soutien accru aux parents chaque fois que cela est nécessaire :

- Plus de 1000 personnes sont accompagnées dans le cadre du dispositif « Réseaux de solidarité familles monoparentales » depuis 2011.
- 800 médiations sont réalisées chaque année par des associations soutenues par la Ville de Paris.
- 10 espaces rencontres sont mis à la disposition des parents.

Logement conforme à la composition familiale :

- 215 000 logements sociaux, soit plus de 20% du nombre total de logements.
- 50% des logements du parc social financés entre 2001 et 2014 ont trois pièces ou plus.

Soutien des familles face aux difficultés économiques, sociales et au risque d'exclusion :

- 200 millions d'euros d'aides financières sont versées aux familles parisiennes.
- 50 000 familles bénéficiaires d'au moins une aide sociale de la Ville chaque année.

C- Pour construire une ville adaptée aux besoins des familles

Accessibilité et sécurité de l'espace public :

- 100% du réseau de bus est accessible (à l'exception de quelques sites à contraintes majeures).

Lutte contre la pollution et le bruit et la chaleur :

- 12 quartiers Paris Respire (voies fermées à la circulation les dimanches et jours fériés) et 3 quartiers estivaux dans Paris en 2016.

Une ville adaptée à tous les usages familiaux :

- Plus de 10 000 locations de P'tit Vélib en 2014.
- Paris Plage sur les Berges de Seine et le bassin de la Villette avec des jeux gratuits pour les enfants (tyrolienne, jeux d'eau, pédalo, etc.).
- Aménagement des Berges de Seine rive gauche (aires de jeux, animations ludiques, P'tit Vélib, ateliers artistiques et sensibilisation de la nature etc.).
- Plus de 2 100 jeux répartis sur 440 aires.
- 180 terrains multisports à l'intérieur des jardins.

Co-construire le Paris architectural de demain :

- 1400 propositions des Parisiens et Parisiennes et 260 projets soumis au vote relatifs à l'aménagement urbain dans le cadre du budget participatif 2015.

L'appropriation des espaces verts existants + végétalisation de Paris :

- 486 parcs et jardins avec une superficie de 423 hectares.
- 2403 hectares de bois (Boulogne et Vincennes).
- 128 jardins pédagogiques et jardins partagés.

La pédagogie de la nature : plan biodiversité, jardins et potagers pédagogiques, fermes pédagogiques, etc :

- 138 sites de compostage fréquentés par les enfants en 2015.

Une attention renouvelée aux quartiers prioritaires :

- 20 quartiers prioritaires et des quartiers dits de « veille active » répartis dans 8 arrondissements : 361 000 parisiens.
- 30 centres sociaux et socioculturels à Paris.
- 1278 parcours individualisés de réussite éducative en 2014-2015 dans les quartiers populaires.